



UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction des services vétérinaires

Procédure normalisée de fonctionnement

Objet : Hébergement et manipulation des rongeurs en niveau de confinement 2 (NC2 petits animaux)	Numéro : SST-9
Portée : Ceci est une directive de la Direction des services vétérinaires à l'intention des utilisateurs et du personnel des animaleries de l'Université Laval (campus et centres de recherche affiliés).	
Préparée par Daphnée Veilleux-Lemieux <i>Vétérinaire responsable, Direction des services vétérinaires</i>	Date : 26 avril 2016
Modifiée par Anne-Marie Catudal <i>Vétérinaire clinicienne, Direction des services vétérinaires</i>	Date : 24 juillet 2017
Révisée par Daphnée Veilleux-Lemieux <i>Vétérinaire responsable, Direction des services vétérinaires</i>	Date : 24 juillet 2017
But : Décrire les mesures à prendre pour l'hébergement et la manipulation de rongeurs dans un niveau de confinement 2 – petits animaux.	Version 2

Généralités

- La salle d'hébergement ou de manipulation doit être munie d'une antichambre permettant la ségrégation notamment des équipements de protection individuelle. Si la salle n'est pas munie d'une antichambre, des moyens supplémentaires peuvent être utilisés dans la salle (ex. ligne rouge au plancher).
- Les animaux doivent toujours être manipulés sous enceinte de sécurité biologique (ESB).
- Si l'hébergement des animaux ne peut se faire en cages ventilées ou si la manipulation des animaux ne peut se faire sous ESB, les normes NC2 – agriculture s'appliquent. Des mesures opérationnelles supplémentaires ainsi que des équipements plus performants doivent être mis en place afin de protéger le manipulateur (ex. bras aspirant).
- Utiliser l'ESB en respectant les règles de base suivantes :
 - Ne pas mettre sa tête dans l'ESB ;
 - Travailler seul ;
 - Ne pas utiliser de flamme nue ou de centrifugeuse ;
 - Vaporiser ses gants de désinfectant, ou changer de gants fréquemment ;
 - Faire des mouvements lents et non saccadés ;
 - Conserver les mains gantées contaminées sous l'ESB ou les désinfecter lors de sorties ;
 - Sortir les mains de l'ESB perpendiculairement à la vitre (courant d'air) ;

- Désinfecter tout ce qui sort de l'ESB.

Procédures

Hébergement des animaux

- Respecter la PNF H-1 Hébergement des rongeurs.
- Héberger les animaux en cages ventilées qui empêchent la libération de matières infectieuses et de toxines afin de permettre un confinement primaire.
- Apposer une étiquette portant le logo biorisque sur le carton de la cage en prenant soin d'indiquer le pathogène utilisé et la date d'infection ou d'administration. Si connue, ajouter la date de fin d'excrétion ou d'euthanasie.
- Effectuer les changements de cages en respectant les étapes suivantes et en prenant soin de ne jamais placer de matériel sur la grille de ventilation :
 - Vérifier la certification de l'ESB.
 - Mettre en fonction l'ESB.
 - Sauf avis contraire, appliquer du peroxyde d'hydrogène et attendre 5 minutes.
 - Vérifier que le courant d'air vers l'intérieur de l'ESB est adéquat.
 - Ajuster la hauteur de la vitre et celle de la chaise, si requis. Le bas de la vitre doit être à la hauteur des aisselles.
 - Se placer au centre de l'ESB.
 - Placer un papier absorbant et l'asperger de peroxyde d'hydrogène afin de récolter la litière souillée au besoin.
 - Placer le matériel à utiliser dans l'ESB en prenant soin de créer un côté souillé et un côté propre.
 - Vider la nourriture dans le fond de la cage (au besoin).
 - Placer la cage souillée avec indicateur de stérilité dans un sac pour autoclave identifié biorisque ou fermer la cage complètement et glisser un élastique autour de celle-ci pour empêcher son ouverture (la cage doit être identifiée biorisque).
 - Placer les bouteilles avec indicateur de stérilité dans leur propre sac ou contenant autoclavable identifié biorisque.
 - Fermer les sacs en prenant soin de ne pas trop serrer le nœud pour permettre une bonne stérilisation.
 - Sauf avis contraire, vaporiser le sac, le contenant ou la cage complète de désinfectant avant de le sortir de l'ESB ainsi que vos gants avec du peroxyde d'hydrogène.
 - Désinfecter et retirer les déchets biorisques de l'ESB. Le contenant d'objet piquant/tranchant doit être refermé ou l'enceinte doit rester en fonction.
 - Désinfecter l'ESB et laisser fonctionner au moins 5 minutes.

- Si un chariot est utilisé, le désinfecter à sa sortie de la salle à l'aide d'un pulvérisateur.
- *Porter lunettes et visière durant cette désinfection.
- Sortir de la pièce et retirer l'équipement de protection individuelle en respectant l'espace propre.
- Envoyer le sac à l'autoclave.

Manipulation des animaux

- Lorsque requis, anesthésier l'animal conformément à la PNF A-1 Anesthésie et analgésie des rongeurs.
- Immobiliser l'animal de manière sécuritaire afin qu'il ne soit en contact qu'avec l'intérieur de sa cage ou les gants.
- Déposer un piqué absorbant sur la surface de travail si l'animal doit y être déposé ou s'il y a risque d'éclaboussures.
- Éviter de contaminer de fèces ou d'urine l'intérieur de l'ESB, la mangeoire des animaux ou tout autre élément.
- Utiliser lorsque possible des aiguilles de type SafetyGlide™ et des tubes de plastique plutôt que des tubes de verre.
- Ne jamais recapuchonner une aiguille ou utiliser la méthode à une main.
- Lors de nécropsie, utiliser du ruban adhésif plutôt que des aiguilles pour maintenir l'animal en place et utiliser des instruments à bout mousse.
- Désinfecter tout ce qui sort de l'ESB (matériel, cage d'hébergement, gants, etc.)
- Désinfecter et retirer les déchets biorisques de l'ESB. Le contenant d'objet piquant/tranchant doit être refermé ou l'enceinte doit rester en fonction.
- Désinfecter l'ESB et laisser fonctionner au moins 5 minutes.

Références

Gouvernement du Canada. (2015). *Norme canadienne sur la biosécurité*, 2^e éd., Ottawa, ON, Canada : Gouvernement du Canada.

Mises à jour de la PNF		
Version 2	24 juillet 2017	Clarification du type de cage d'hébergement permis.